



Division Départementale Jeune

Règlement Simplifié - CD31

Les rencontres jeunes sont destinées aux jeunes archers débutants comme moyen d'émulation aux concours sélectifs nationaux FFTA. Elles se composent de 2 phases : un tir individuel et un tir en équipe :

Tir individuel

Les tirs individuels sont organisés selon le règlement "rencontres jeunes" du manuel de l'arbitre dans sa [version de novembre 2012](#).

Les distances et tailles des blasons sont partagées en 5 catégories:

- Poussins : blason de 122cm à 10m
- Niveau 3 : blason de 122cm à 15m
- Niveau 2 : blason de 80cm à 15m
- Niveau 1 : blason de 60cm à 15m
- Niveau As : blason de 40cm à 15m

Les tirs individuels se déroulent en 2 séries de 7 volées de 3 flèches.

Changement de catégorie en atteignant un score :

- Poussins : 336 points -> Niveau 3
- Niveau 3 : 336 points -> Niveau 2
- Niveau 2 : 308 points -> Niveau 1
- Niveau 1 : 280 points -> Niveau As
- Niveau As : 252 points -> Rencontre Officielles

Pour la première participation aux rencontres jeunes d'un archer, le niveau est fixé par l'entraîneur de l'archer.

Pour les archers ayant déjà participé aux rencontres officielles, l'accès aux rencontres jeunes n'est autorisé que s'ils n'ont jamais dépassé les scores suivants lors d'un concours sélectif en salle 2x18m:

- Benjamin et Minimes - 450
- Cadet - 400

Tir en équipe

Pour initier les archers aux duels et aux tirs en équipe, une organisation simplifiée inspirée des championnats de Divisions Régionales (DR) est proposée ci-après (cf [manuel de l'arbitre C.3.3](#) page 158 applicable en janvier 2017, sur le principe de tri fusion qui permet à toutes les équipes de participer au même nombre de duels):

- les équipes de club, avec mixité possible, sont ordonnées pour le premier tour à partir des 3 meilleurs scores des tirs individuels précédents.
- à chaque volée, une équipe comporte 3 archers qui tirent 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer.
- entre deux volées, un archer peut permuter avec un remplaçant, archer ayant participé au tir individuel du jour de la compétition.
- les duels se gagnent en 3 points en cumulant 2 points pour une volée gagnante, 1 point pour une égalité. En cas d'égalité à la troisième volée, le match est gagné sur la meilleure flèche de cette troisième volée.

Catégories Divisions Départementales Jeunes

- **DDJ1** la catégorie 1 sur blason 60cm à 15m (scratch) pour les archers niveau 1 et "As", avec surclassement possible des autres archers.
- **DDJ2** la catégorie 2 sur blason 80cm à 15m pour les archers niveau 3 et 2.
- **DDJP** la catégorie poussin sur blason 122cm à 10m

Un archer participant à une catégorie DDJ peut se surclasser par rapport à son tir individuel mais il ne peut participer à une catégorie DDJ sur un blason plus grand ou à une distance plus courte que celui de son tir individuel, hormis les "As" qui seront en DDJ1.

Classement des équipes de club

Un club ne peut présenter qu'une équipe par niveau classée selon le qualificatif des tir individuels. Si le concours le permet, il peut présenter une deuxième équipe en suivant ce même ordre de classement.

Lors d'un concours où participent **Nd** équipes d'une division DDJ, la première équipe marque le score de Nd points, l'équipe au rang P marque Nd+1-P points, la dernière équipe marque 1 point. Au moins deux équipes de la même division DDJ doivent concourir pour l'établissement d'un score.

Pour qu'une équipe soit classée dans une Division Départementale Jeune sur une saison, elle doit concourir sur au moins 3 concours.

Les points de chaque équipe de club se cumulent sur les 3 meilleurs scores de la saison.

En cas d'égalité de cumul des 3 meilleurs scores entre deux équipes, le classement entre ces deux équipes se fera par

1. le cumul des scores d'équipe sur la totalité des concours DDJ
2. le meilleur score en tir individuel réalisé par un archer de l'équipe lors d'un concours DDJ
3. le deuxième meilleur score réalisé par un archer de l'équipe
4. le troisième meilleur score réalisé par un archer de l'équipe.